

Concertation dans le cadre de l'élaboration des Plans Climats du Grand Dijon, de Dijon et de Chenôve

Atelier 4 : Organiser durablement le système de transport des marchandises

Acteurs socio-économiques

Séance 1 : 21 mai 2010

Table des matières

1 Illico2, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon.....	2
2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation.....	2
3 Participants	4
4 Travail prospectif en séance plénière.....	5
4.1 Thème 1 : développement des modes de transports alternatifs.....	5
4.2 Thème 2 : circuits courts / mutualisation et optimisation des besoins.....	5
5 Synthèse des travaux en ateliers.....	6
5.1 Thème 1 : développement des modes de transports alternatifs.....	6
5.2 Thème 2 : circuits courts / mutualisation et optimisation des besoins.....	7

1 Illico², un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon

Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet volontaire permettant aux territoires qui s'y engagent de regrouper et d'organiser l'ensemble des initiatives et des actions visant à lutter contre le changement climatique. Au travers de la stratégie de territoire accompagnée des objectifs chiffrés et de son plan d'actions, il rendra visibles les actions de la collectivité ainsi que celles des acteurs associés face au défi du changement climatique.

L'agglomération avec les villes de Dijon et Chenôve travaillent conjointement à la réalisation de leurs plans climats ce qui constitue une première dans la jeune histoire des Plans Climat Territoriaux, et assure ainsi force et cohérence dans la démarche.

Illico² traduit l'urgence à agir collectivement pour que la prise en compte du changement climatique et de ses répercussions socio-économiques ne soit pas un vain mot, mais un engagement synonyme d'actions.

Les changements n'étant pas de l'unique ressort des collectivités il était important de lancer un processus de concertation afin de voir comment tous ensemble nous avancerons sur cette thématique. Lors de la **journée de lancement de la démarche le 21 mai** dernier, près de 300 acteurs du développement local ont participé à la matinée de présentation du projet de plan climat : élus, représentants d'associations, chefs d'entreprise, agents et techniciens des collectivités territoriales, professionnels de l'aménagement urbain, des transports ou de l'habitat, universitaires.... L'ensemble des participants s'est ensuite réparti au sein de **huit ateliers thématiques**, ateliers collectifs de travail.

L'ensemble du travail réalisé en atelier sera intégré dans le livre blanc, cahier de la concertation. Ce dernier pouvant servir de guide dans l'élaboration du programme d'actions du plan climat.

2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation

La démarche Illico² repose notamment sur le principe d'une collaboration active des acteurs locaux dans la définition et le choix d'actions. Les ateliers thématiques constituent une étape clé de la phase de concertation.

A partir des constats du Bilan Carbone® sur la thématique, le groupe envisage l'avenir du territoire dans une optique de lutte contre le changement climatique. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la seconde et dernière séance, à faire émerger les principaux axes de travail et d'identifier des propositions d'actions concrètes.

Les ateliers thématiques se déroulent sur deux temps forts : les 21 mai 2010 et 29 juin 2010. Ils se déroulent donc sur deux séances de travail, soit une session de cadrage suivie d'une session d'approfondissement.

Les thématiques des ateliers sont les suivantes :

1. Produire et consommer autrement
2. Optimiser ses déplacements
3. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments
4. Adopter une agriculture et une viticulture durables face au changement climatique
5. Organiser durablement le système de transport des marchandises
6. Réduire l'impact des déchets sur l'environnement : Reporté le 29 juin 2010
7. Faire évoluer nos comportements
8. S'adapter au changement climatique

3 Participants

Les ateliers sont composés d'acteurs socio-économiques :

- Des représentants du tissu économique et associatif
- Des représentants des partenaires institutionnels des collectivités porteuses du PCET
- Des personnalités qualifiées

Les animateurs de la séance :

- Sylvère ODE – Cabinet Solving Efeso

NOM	PRENOM	ORGANISME
MARIOTTE	Laurent	SNCF
CAMBILLARD	Jean	UFC QUE CHOISIR
PARMENTIER	Francis	Elu Commune de Pluvault
SUEUR	Loïc	COLIPOSTE
LEGROS	Dominique	CEOLE sas
VASSARD	François	REGIS MARTELET
PETOT	Patrick	Union Départementale CFDT
MAZAL	Vincent	Pays Sud Bourgogne
RICHARD	Odile	La Poste
BAVOUX	Danièle	Assoc Quétigny Environnement
PORTIER	Philippe	ADEME
VAUSSANVIN	Jacques	Ville de Dijon/Grand Dijon
TROUWBORST	Chantal	Elue Ville de Dijon
CES	Frédéric	Grand Dijon
DIEU	Marie Thérèse	Grand Dijon

Soit **15 participants**.

4 Travail prospectif en séance plénière

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants un exercice d'imagination et de prospective. Les animateurs introduisent la question suivante :

Nous sommes en 2020, le territoire du Grand Dijon est devenu une référence en matière de transport des marchandises

Que s'est-il passé ?

Qu'est ce qui a été fait ?

2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leur sont accordées pour formuler et noter deux propositions, une par post-it. Les animateurs ramassent les post-it, les lisent aux participants et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

4.1 Thème 1 : développement des modes de transports alternatifs

- Exploitation des voies navigables
- Disparition totale de l'automobile
- Transparence effective des prix sur toute la chaîne de transport
- Optimisation maximale de la charge des camions
- Exploitation des voies ferrées
- Tapis roulant autour de l'agglomération pour réceptionner l'ensemble du fret (sur le principe des bagages dans un aéroport)
- Des réglementations équitables et appliquées de façon plus universelle
- Interdiction du transport de marchandises longue distance par voie routière
- Que le conteneur devienne un standard en terme de charge au même titre que la palette sur un plan financier
- Traversée de la Bourgogne payante selon le mode de transport
- Depuis le nord de l'Europe, de Pagny à Laroche, fret multimodal (péniche, train, camion) pour un coût unique
- Traversée de la Bourgogne limitée à 9,5 tonnes
- PDE de Beaune à Saint-Apollinaire avec le Tram
- Produire localement (chaussures, vêtements, voitures, ...)
- Dans le domaine des produits manufacturés, agir afin que le stockage de matériels ne soit plus imposé

4.2 Thème 2 : circuits courts / mutualisation et optimisation des besoins

- Organisation des livraisons dans des tranches horaires les moins nuisibles aux circulations diverses et au repos des riverains
- Priorité aux produits maraîchers locaux (plaine du Val de Saône) ⇒ implique une harmonisation des coûts du travail
- Encourager la consommation locale
- Regrouper les commandes et acheminer par train ou voie d'eau (Chalon)
- Pour les livraisons en ville, utilisation obligatoire de véhicules électriques (2 post-it)
- Réintroduire le temps long de transport : pourquoi vouloir toujours faire très, très vite ?
- Utilisation du tramway pour le transport de marchandises

- Optimisation des systèmes de livraison des petits colis avec limitation à une ou deux entreprises de livraison spécialisées
- Plus grande concertation entre tous les acteurs concernés
- Réaliser un diagnostic carburant pour les transporteurs routiers de marchandises publiques de plus de 50 salariés
- Mutualisation des livraisons en centre-ville sur la base d'accords commerçants/transporteurs
- Rapprocher le consommateur du producteur en réservant le foncier agricole
- Les livraisons en ville sont effectuées en mode doux ou en véhicule électrique

5 Synthèse des travaux en ateliers

Des sous-groupes de travail sont constitués pour réfléchir sur les thèmes identifiés précédemment. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

- Les atouts et opportunités du territoire sur le thème
- Les grands axes de travail à envisager
- Les difficultés à surmonter
- Les moyens à mobiliser / les partenaires / les compétences
- Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

5.1 Thème 1 : développement des modes de transports alternatifs

Atouts / Opportunités du territoire

- Existence d'un nœud routier fer-fleuve
- Plateforme multimodale rail/route à Gevrey
- Présence de Zones Industrielles « embranchables » mais non utilisées actuellement
- Un territoire compact : trouver le « bon point d'arrivée »

Grands axes de travail à envisager

- Développement des autoroutes ferroviaires ⇨ impact positif sur le transport routier
- Mettre en place des conditions favorables pour développer le fret ferroviaire
- Faire du lobbying pour mettre en place l'écotaxe sur les poids lourds si mesure déployée à l'échelle internationale
- Développement de plateformes fluviales de chargement et déchargement sur l'agglomération

Difficultés à surmonter

- Dépendance forte à une politique nationale et européenne : importance du fret de transit sur le territoire

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- RFF, CCI, Région, Etat, collectivités locales

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- -30 % de trajets routiers en 2020 (local + transit)

5.2 Thème 2 : circuits courts / mutualisation et optimisation des besoins

Atouts / Opportunités du territoire

- A déterminer le 29 juin

Grands axes de travail à envisager

- Envisager la manutention et l'étal avec une logistique sobre en carbone pour le marché de centre-ville : palettes, chariots, voitures électriques, ...
- Encourager le regroupement des petites marchandises avant livraison à proximité des infrastructures alternatives à l'automobile : tramway, ...
- Faire évoluer les mentalités des consommateurs sur l'urgence de livraisons de produits non périssables et non locales

Difficultés à surmonter

- Capacité à agir difficile à l'échelle d'une aggro, si pas de politique nationale et régionale
- Donneurs d'ordres pas toujours localisés sur le sol français
- Tout est centré sur le transport de personnes à l'échelle de l'agglo : comment utiliser le tram, voire les bus, pour le transport de marchandises
- Contraintes économiques fortes

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- A déterminer le 29 juin

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- A déterminer le 29 juin

Prochaine Session :

Mardi 29 juin 2010

Grand Dijon, 9h30 – Salle 101

Objet :

- Déterminer les objectifs prioritaires à intégrer au programme d'actions du PCET sur les thèmes étudiés dans la première séance
- Identifier, compléter, détailler en séance les actions prioritaires qui en découlent